

**AVIS PUBLIC**  
**ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 399-25-1**

**AVIS** est par la présente donné;

**QUE** le conseil municipal de la Ville d'Otterburn Park, lors de sa séance ordinaire tenue le 24 août 2020, a adopté le Règlement numéro 399-25-1 remplaçant l'article 6.4 du Règlement numéro 399-25 établissant la politique de tarification des services municipaux pour l'année 2020.

**QUE** ce Règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Pour la consultation dudit Règlement, vous pouvez vous adresser au bureau du greffe, situé au 601, chemin Ozias-Leduc, à Otterburn Park, durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville, du lundi au jeudi de 7h45 à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 7h45 à 11h45.

**DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 25 AOÛT 2020**

Me Julie Waite, greffière